



Tiré de *L'Europe nouvelle* de Sanson d'Abbeville, géographe ordinaire du roi, 1658.

L'Europe territoriale

Traité de Westphalie (1648)

Le 24 octobre 1648, le congrès de Westphalie met fin à la guerre de Trente Ans et rétablit la paix entre la France, la Suède et l'empereur Ferdinand II.

Les traités de Westphalie annoncent l'Europe territoriale moderne. À l'idée d'unité du monde chrétien se substitue celle d'un système d'États indépendants.

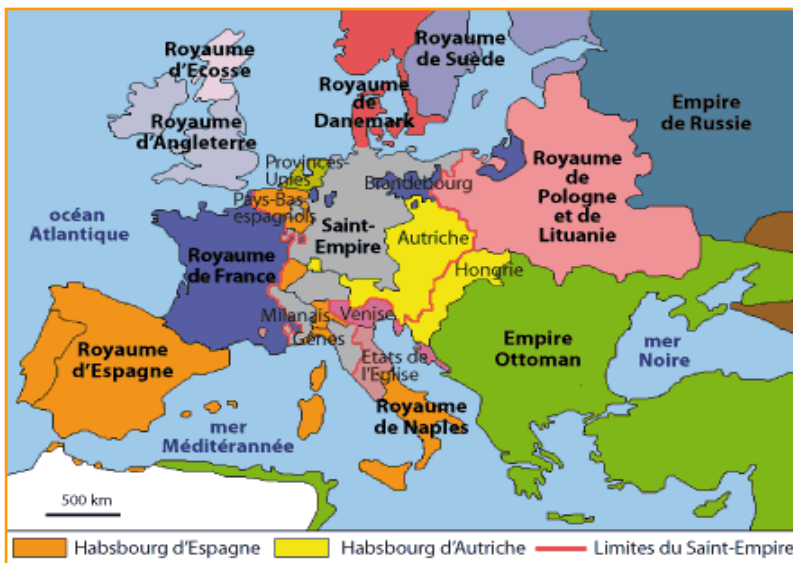
Le congrès de Westphalie (24 octobre 1648)



Münster, Bartholomeus van der Helst, (1648)

- La fin de la guerre de Trente Ans résulte des conférences de **Münster** (1644) où siègent les puissances catholiques, et des conférences d'**Osnabrück** (1645) où négocient la Suède, les princes protestants et l'empereur Ferdinand II.
- Les pourparlers de Münster opposent les Provinces-Unies à l'Espagne et la France au Saint Empire romain germanique. Ceux d'Osnabrück, la Suède à l'Empire.

Les clauses territoriales



L'Empire des Habsbourg en 1600

- La France confirme sa souveraineté sur les trois évêchés (Metz, Toul, Verdun) et obtient des territoires de la maison d'Autriche en Alsace.
- La Suède obtient la Poméranie occidentale, l'enclave portuaire de Wismar et les anciens évêchés sécularisés de Verden et de Brême.
- À l'intérieur de l'Empire, le Brandebourg, la Saxe, la Bavière, le Mecklembourg et la maison palatine bénéficient de transferts territoriaux.
- L'indépendance des Provinces-Unies et de la Suisse, qui jusqu'alors relevait nominalement de l'Empire, est reconnue.

Source : <https://pastel.diplomatie.gouv.fr/editorial/archives/dossiers/westphalie/visite/zoom/zoom13.html>